



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

TOME XXXVI (1911)

---

NOTES ET MÉMOIRES

---

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

— 1911 —

---

*SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ*

1, PLACE D'ALBON, 1

---

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1912

# ANNOTATIONS AUTOGRAPHES

DE

JEAN DU CHOUL

SUR UN EXEMPLAIRE DE SON OUVRAGE DE 1555 :

*De varia Quercus historia. Accessit Pylati montis descriptio*

PUBLIÉES ET COMMENTÉES

Par **Claudius ROUX**

Docteur ès Sciences.

---

## I

### Bio-Bibliographie de Jean Du Choul

On ne sait jusqu'ici, sur Jean DU CHOUL et ses ouvrages, que ce qu'a résumé le D<sup>r</sup> Ant. MAGNIN dans son *Prodrome d'une Histoire des Botanistes lyonnais* (Ann. de la Soc. Botan. de Lyon, t. XXXI-XXXII, 1906-1907, et tir. à part). Dans les commentaires ci-après, nous utiliserons ces données acquises, en y ajoutant toutefois quelques détails bio-bibliographiques nouveaux, mais malheureusement trop incomplets ; nous continuerons d'ailleurs nos recherches sur Jean DU CHOUL, et peut-être arriverons à publier un jour sa biographie sur des bases plus précises.

D'après MULSANT, la famille DU CHAL ou DU CHOUL était originaire des Hayes, au-dessus de Condrieu. Cela expliquerait bien que Jean DU CHOUL ait eu l'idée et la facilité d'écrire une description du Mont Pilat. L'histoire de DU CHOUL père, de son prénom Guillaume, est assez bien connue. Quant à son fils, Jean ou Jean-Guillaume, notre héros, il serait né à Lyon, dans la maison paternelle de la montée du Gourguillon, vers 1526 ; devenu apothicaire à Lyon, il y fut l'ami du botaniste DALECHAMP et de l'éditeur Guillaume ROUILLÉ.

L'annotation autographe suivante :

*Jo.[annes] Du Choul maior natu  
D.[omini] G.[uillaume] Du Choul Balivi  
Montium Delphinatus  
et fil.[ius] D.[ominæ] Clare Faure  
Valentine Allobrog.[iorum]*

qui se trouve en tête de l'exemplaire dont il sera question plus loin, et qu'on peut traduire ainsi : *Jean Du Choul, fils aîné du sieur Guillaume Du Choul, bailli des Monts du Dauphiné, et fils de dame Claire Faure, de Valence, pays des Allobroges*, nous précise seulement sa qualité de fils aîné et nous apprend le nom et la patrie de sa mère.

De plus, un lambeau d'acte intraduisible nous a montré la signature de JEAN DU CHOUL orthographiée DUCHOL (1).

Les noms de CAULIUS, DUCHOULIUS, cités par plusieurs auteurs (2), ne sont que des formes latinisées du nom français et n'ont pas, croyons-nous, de rapport étymologique bien certain avec le chou !



Les DU CHOUL étaient-ils nobles ? Nous ne le croyons pas. Cependant Guillaume et Jean faisaient figurer, en tête de leurs

(1) Le nom de DUJOL, porté actuellement par plusieurs familles dans la région de Saint-Etienne et du Mont Pilat, est peut-être une corruption de DUCHOL.

(2) CAULIUS in J. BRUYER, *De re cibaria*, 1600, p. 365.

DUCHOULIUS in GILBERT, *Syst. pl. Eur.*, 1785, t. I, p. VII.

ouvrages, des armoiries dont nous donnons ici un fac-simile, et dont la devise était : *A Dieu soit honneur et louange* (1).

Quant aux ouvrages scientifiques de Jean DU CHOUL, devenus aujourd'hui rarissimes, ils sont au nombre de trois, sur lesquels voici des indications précises :

1° DE || VARIA QUER- || CUS HISTORIA. || ACCESSIT || PYLATI MONTIS || DESCRIPTIO, || AUTHORE IO DU CHOUL G. F. || LUGDUNENSI. || [Armoiries des DU CHOUL] || *Lugduni*, || *Apud Gulielmum Rouillium* || 1555, in-8° de 109 pp. et 9 ff. n. chiff., manchettes. Voici, d'après BAUDRIER, la liste des bibliothèques possédant actuellement des exemplaires de cet ouvrage : Aix, *Méjanès* ; Arsenal, s. et a., 4876 et 5003 ; Bibl. nation. ; British Museum, 448 b. 4 ; Grenoble, F. 3558 ; Lyon, Grande Bibl. de la Ville au Lycée sous le n° 357527 et deux autres exemplaires à la Bibl. du Palais des Arts, sous les n°s 102-7481 et L. 1, 155 ; Mazarine, 28834 ; Nantes, musée Dobrée, 335 ; Sainte-Geneviève, Z. 236 et S. 305 Rés. ; Zurich, Bibl. Cantonale ; Bibl. BAUDRIER. A ces indications nous ajouterons le précieux exemplaire de la Bibliothèque de William POIDEBARD, dont il sera question plus loin.

Ce petit ouvrage de J. DU CHOUL est d'ailleurs composé de cinq parties ou traités :

a. — *De varia quercus historia*, p. 7-71. C'est une sorte de compilation des citations d'auteurs anciens et des légendes ayant cours à cette époque sur les chênes et divers autres arbres (hêtres, etc.).

b. — *Pylati montis descriptio*, p. 73-90. C'est « certainement la partie la plus intéressante de l'ouvrage ; on y trouve, à côté de légendes acceptées avec naïveté, des renseignements sur les sites, les forêts, les mœurs des habitants, l'industrie de l'époque, l'exploitation des bois, du charbon, et enfin quelques pages sur la végétation du Pilat ; ce qui explique les traductions et reproductions (2) plus ou moins étendues qu'on en a fait par la suite » (A. MAGNIN, *Remarques sur la Description*

(1) H. et J. BAUDRIER : *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires et relieurs de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle*, 9<sup>e</sup> série, 1 vol., Lyon, 1912, A. Rey, éditeur.

(2) Reproduction immédiate par le célèbre botaniste zurichois Conrad

du Mont Pilat et sa traduction par Mulsant, in Ann. de la Soc. Botan. de Lyon, séance du 15 février 1887).

c. — *De observatione prosperæ valetudinis ad studioso*, p. 91-98.

d. — *Divinarum ac humanarum artium comparatio*, p. 99-106.

e. — *Horatii Flacci loci duo illustrati*, p. 107-109.

Ces trois dernières dissertations sont des opuscules sans importance.

2° DIALOGUS || FORMICÆ, || MUSCÆ, || ARANEI ET || PAPILIONIS, || AUTORE IO. DU CHOUL G. F. || LUGDUNENSI. || [Armoiries de J. du CHOUL] || *Lugduni*, || *Apud Gulielmum Rouillium*. || M.D.LVI., in-8° de 2 ff. lim. et 40 pp., manchettes. Exemplaires cités par BAUDRIER : Aix, *Méjanès*, 24426 ; Bibl. Nat., S 21841 ; Du Verdier, II, 385. Aucun exemplaire n'existant à Lyon, cet ouvrage nous est inconnu et nous ne pouvons l'analyser.

3° DIALOGUE || DE LA VIL- || LE ET DES || CHAMPS. || \*\* || EPIS- || TRE DE LA SOBRE VIE, || PAR I. DU CHOL, GENTIL-HOMME || LYON- || NOIS. || [Armoiries de DU CHOUL] || *Imprimé à Lyon* [chez G. ROUILLÉ], *l'an* || M.D.LXV., in-8° de 20 ff. Ln. chiff., sign. a-e par 8, manchettes. BAUDRIER ne cite qu'un seul exemplaire de cet ouvrage, à la Bibl. Nat., Z 1206 A Réserve. L'épître est dédiée au *baron de Seneccei, ballyf de Chalon*, et signée : *A Dieu soit honneur et louange*, devise de l'auteur.

Ainsi qu'on le voit par les quelques exemplaires actuellement connus, les ouvrages de J. DU CHOUL sont devenus rarissimes ; leur éditeur, le célèbre Guillaume ROUILLIÉ (ou ROU-

GESNER, dans son grand ouvrage : *De rariss et admirandis herbis quæ lunariae nominantur. Descriptio montis Pilati juxtà Lucernam. Accedunt J. du Choul, descriptio montis Pilati in Gallia*, in-4° avec grav., Tiguri, 1555.

Traduction incomplète donnée par ALLÉON-DULAC dans le t. I de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais* (2 vol., 1765).

Traduction incomplète donnée par le D<sup>r</sup> OZANAM dans les Archives historiques et statistiques du Rhône, t. IV, 1826.

Traduction in-extenso publiée par Et. MULSANT sous le titre : *Description du Mont-Pilat par Jean Du Choul, nouvelle édition avec la traduction en regard*, enrichie de notes par Alexis JORDAN, Aimé DRIAN et MULSANT, in-12, 80 p., Lyon, 1868.

VILLE, ROVILLE, par corruption), passe pour avoir été lui-même botaniste amateur. Né vers 1518, à Dolus, près Loches, en Touraine, mort à Lyon vers le 20 juin 1589, Guillaume ROUILLÉ était venu jeune s'établir à Lyon comme marchand libraire, puis imprimeur-éditeur ; il y devint conseiller de ville, puis échevin en 1568, 1573 et 1579, et fut premier syndic de la corporation des libraires en 1579. Toutefois, BAUDRIER, dans son tout récent et bel ouvrage consacré aux ROUILLÉ (1), n'admet pas que Guillaume ait été botaniste et fondateur d'une sorte d'institut botanique avec jardin : G. ROUILLÉ fut effectivement possesseur d'un jardin, bien connu, situé près de la Recluserie de Sainte-Hélène ; dans ce jardin, dont il est fait plusieurs fois mention dans des actes notariés, il a pu autoriser ou faciliter la culture des plantes rares ou médicinales, c'est très probable ; mais il résulte d'actes authentiques, dit BAUDRIER, que ce jardin était destiné à fournir de fruits et de légumes ROUILLÉ et sa famille, et qu'ils en usèrent largement ; à sa mort, ROUILLÉ légua ce jardin à sa fille Drivonne, avec obligation de fournir de fruits et de légumes sa seconde femme, Claudine REVEL, pendant son veuvage. Cependant, concède notre érudit confrère, ROUILLÉ a dû aider financièrement les recherches botaniques de DALECHAMPS et de ses collaborateurs, et il a d'ailleurs pris à sa charge les frais de gravure des plantes de l'herbier de DALECHAMPS, pour éditer sa fameuse *Historia generalis plantarum*, 1586-1587, souvent connue précisément sous le nom d'*Histoire des Plantes de Lyon* ou d'*Histoire des Plantes de Roville*, et bientôt (1615) traduite en français par J. DESMOULINS ou DU MOULINS (2) Plusieurs témoignages s'accordent, en outre, pour affirmer l'amitié qui unissait DALECHAMPS et J. DU CHOUL avec ROUILLÉ, et il est donc certain que ce dernier, s'il ne fonda pas d'Institut botanique au sens strict, devint au moins, par la force des choses, botaniste amateur.

(1) BAUDRIER, *loc. cit.*, p. 36.

(2) Jean DESMOULINS (ou DU MOULIN, latinisé en *Molinæus*), est né à Amberg en 1530 et mourut vers 1620. « Médecin, botaniste, élève de DALECHAMP, chargé par ROVILLE, après le départ de J. BAUHIN (1568), de terminer l'*Hist. generalis*, dont il donna la traduction française en 2 vol. in-8°, Lyon, 1615, chez les héritiers de ROVILLE. » (Ant. MAGNIN, *Prodrome...* n° 23).

## II

**Histoire et Description de l'exemplaire annoté**

Parmi les collaborateurs qui veulent bien nous aider dans nos recherches pour servir à l'histoire des sciences naturelles et agricoles dans la région lyonnaise (1), nous sommes heureux de compter le très érudit chanoine REURE, pour qui les archives publiques ou privées n'ont plus de secrets : c'est lui qui nous signala l'existence, dans la bibliothèque de feu William POIDEBARD, d'un exemplaire de l'ouvrage de 1555 de Jean DU CHOUL, enrichi de notes autographes de l'auteur.

Or, W. POIDEBARD, célèbre généalogiste et bibliophile, étant décédé depuis dix ans (2), il était à craindre que sa riche bibliothèque ait subi le sort de tant d'autres, qui furent dispersées chez les bouquinistes ou au hasard des enchères ! Heureusement, la bibliothèque lyonnaise et forézienne de W. POIDEBARD a été conservée jusqu'ici absolument intacte, et, grâce à l'aimable obligeance de M. Alexandre POIDEBARD, vice-doyen de la Faculté catholique de Droit de Lyon, nous avons pu avoir communication du précieux volume, que nous avons présenté à la Société Botanique de Lyon (v. le procès-verbal de la séance du 5 décembre 1911) en même temps que la présente note. Inutile de faire remarquer que des exemplaires du XVI<sup>e</sup> siècle, annotés par leurs auteurs aussi abondamment que J. DU CHOUL l'a fait dans celui qui nous occupe, sont de toute rareté et d'un prix inestimable.

Par quelles mains a successivement passé cet exemplaire,

(1) *Histoire des Sciences naturelles et agricoles en Forez (département de la Loire)*, 1 vol. in-8°, 383 p. avec 87 portraits, Lyon, A. Rey, impr.-édit., 1912.

En préparation : *Histoire des Sciences naturelles et agricoles en Lyonnais-Beaujolais (département du Rhône)*, avec nombreux portraits.

(2) William POIDEBARD, né le 22 mai 1845 à Saint-Paul-en-Jarez ; généalogiste et bibliophile, membre du Conseil de la Diana, secrétaire de la Société des bibliophiles lyonnais ; mort à Oullins près Lyon le 21 juin 1902. V. pour les détails la notice biographique : William POIDEBARD, sa vie et ses travaux, par Maurice De BOISSIEU, 1 broch. 37 p. avec portrait et gravures, Lyon, 1903.

depuis Jean Du Choul, pour arriver en la possession de W. POIDEBARD ? C'est ce que la description même du volume va nous apprendre, en partie tout au moins.

La couverture, en parchemin fendillé et froissé, muette, paraît originale. Au recto du feuillet de garde, on voit un nom, presque illisible (DUNOYER ?) répété deux fois, et la vignette *ex-libris* de William POIDEBARD. Cet *ex-libris* a, soit dit en passant, de singulières ressemblances avec les armoiries des Du Choul. Au verso de ladite feuille de garde, et par conséquent en regard du titre de l'ouvrage, se lit l'inscription autographe déjà citée plus haut : *Jo. Du Choul, maior natu D. G. Du Choul Balivi Montium Delphinatus, et fil. D. Clare Faure Valentine Allobrog.*

Au-dessous, on lit, d'une écriture du xvii<sup>e</sup> siècle, la mention suivante, très importante et très catégorique : *Scriptura hac atque correctiones sunt ex manu authoris !* (L'écriture ci-dessus, ainsi que les corrections, sont de la main de l'auteur !)

Au-dessous de cette mention, on lit, d'une écriture du xviii<sup>e</sup> siècle, cette nouvelle mention : *Ex dono doctiss. D. Mahudel D. M.* (Don du très savant M. Mahudel, docteur en médecine). Et au-dessous encore : *M. L. Reneaume de Lagaranne (sic) D. M. Par. et R. S. Ac. Soc.* (M. L. Reneaume de Lagaranne, docteur en médecine, membre de l'Académie des Sciences de Paris).

La page du titre de l'ouvrage porte un ancien cachet de la Faculté de Médecine de Strasbourg : au centre, tête barbue d'HIPPOCRATE, dont le nom est d'ailleurs inscrit au-dessus en lettres grecques majuscules, puis, en exergue et en français, les mots *Faculté de médecine de Strasbourg*. Ce cachet paraît dater du xviii<sup>e</sup> siècle ou du début du xix<sup>e</sup> siècle.

Au verso de la page du titre, se trouve enfin un petit cachet portant des initiales qui, sans doute, sont celles d'un ancien libraire ou bouquiniste de la capitale alsacienne.

Ainsi, l'exemplaire a eu successivement pour possesseurs : 1<sup>o</sup> l'auteur lui-même ; 2<sup>o</sup> X... ? ; 3<sup>o</sup> le D<sup>r</sup> Nicolas MAHUDEL ; 4<sup>o</sup> le D<sup>r</sup> RENEAUME ; 5<sup>o</sup> la Faculté de Médecine de Strasbourg ; 6<sup>o</sup> X..., libraire-bouquiniste à Strasbourg ; 7<sup>o</sup> X... ? ; 8<sup>o</sup> W. POIDEBARD.

Il n'est pas inutile de donner quelques brefs renseignements sur MAHUDEL et RENEAUME.

D'après J.-B. DUMAS (1), Nicolas MAHUDEL est né à Langres le 21 novembre 1673 et mort à Paris le 7 mars 1747. Il entra d'abord au noviciat des Jésuites à Nancy, séjourna ensuite à la Trappe, et finit par se faire recevoir médecin à Montpellier. Il vint s'établir à Lyon, partageant son temps entre la pratique de son art et l'étude de l'antiquité ; il fut reçu, vers 1708, membre de l'Académie de Lyon, et quelques-unes des dissertations qu'il lut à cette Académie sont insérées, par extraits, dans le Journal de Verdun de 1709 à 1713. Ayant quitté Lyon vers 1713, il se fixa définitivement à Paris, où il fut reçu, en 1716, membre de l'Académie des Inscriptions, à laquelle il communiqua un grand nombre de mémoires. Sa bibliothèque était considérable et bien choisie.

Quant à Michel-Louis RENEAULME DE LA GARENNE (orthographié RENEAUME DE LA GARANNE dans la mention ci-dessus reproduite), il naquit à Blois vers 1675 et mourut le 27 mars 1739. Il était l'arrière-petit-fils du médecin Paul RENEAULME (Blois, 1560-1624), l'auteur du *Specimen historix plantarum*, in-4° avec 25 planches, 1615. Membre de l'Académie des Sciences dès 1699, âgé de vingt-quatre ans, il fut reçu, l'année suivante, médecin à Paris. M.-L. RENEAULME était botaniste ; ami de TOURNEFORT, dont il fut chargé, par l'Académie, de publier les manuscrits inédits ; mais il n'accomplit pas cette mission.

(1) J.-B. DUMAS : *Histoire de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, 1840, t. I, p. 235-236.

## III

**Texte des Annotations autographes de Jean Du Choul.**

L'exemplaire annoté par DU CHOUL est surchargé, dans le cours du texte, de corrections, rectifications et additions dont l'écriture, quoique assez nette, est devenue peu lisible par suite de la décoloration lente de l'encre ; de plus, des abréviations viennent encore rendre plus difficile la lecture de ces annotations, lecture qui nous a été grandement facilitée par le précieux concours que nous a prêté l'érudit abbé LONGIN, à qui nous sommes heureux d'adresser ici nos meilleurs remerciements.

Nous transcrivons ci-après, aussi fidèlement que possible, les annotations autographes de J. DU CHOUL, dont pourront faire leur profit les futurs traducteurs et commentateurs de l'ouvrage.

*De Varia Quercus historia.*

Page 7, ligne 7, au lieu de *recitat*, DU CHOUL met *refert*.

P. 9, à la phrase *robur Theophrasto agriadrys dicitur*, le signe manuscrit + placé après *dicitur* renvoie à une annotation écrite au bas de la page et ainsi conçue : *Lugdunensis galli, et maxime agrestes Dangriore ilicem eam vocant que nullam fert glandem, sed baccam puniceam angriore, quasi agria drys.*

P. 10, l. 16, au lieu de *ut in mari anchoris signa faciat*, D. C. met *ut in mari ex ea anchoris signa faciat*.

P. 10, l. 22, D. C. met *Repertas* au lieu de *Repertæ*.

P. 11, l. 11, au lieu de *fœminæ hyemis initio decidat*, D. C. met *fœminæ hyemis initio folium decidat*.

P. 11, l. 16, D. C. met *videre spectam* au lieu de *prospectam*.

P. 12, l. 12, au lieu de *servandæ nivis in scrobes*, D. C. met *servandæ nivis in scrobe*.

- P. 12, l. 19, au lieu de *omnes alui fluxus cohibent*, D. C. met *omnes alui fluxus corbere cohibent*.
- P. 16, l. 12, après la citation *Mutavit glandes utiliore cibo*, D. C. ajoute : *Querna que glans victa est utiliore cibo. Dura que magnificas quercus habebat opes. Ne domum glandes excusso que mera (ou mora?) rubelis portat*.
- P. 17, l. 18, après *melle tingantur*, D. C. ajoute *et eas* ; et en bas de la page, D. C. ajoute : *Tibullus cum de saturni temporibus loquitur, ille inquit, ipse mella dabant quercus*.
- P. 18, l. 5, au lieu de *olea, punico*, D. C. met *olea, unica punico*.
- P. 19, l. 19, au lieu de *Plinius, Galliarum*, D. C. met *Inquit Plinio, Galliarum*.
- P. 21, à propos de sa citation d'HORACE, D. C. dit *Hoc dictum per ironiâ*.
- P. 22, l. 15, D. C. met *victimâs* au lieu de *victimis*.
- P. 23, l. 2, D. C. met *panis vinumque* au lieu de *pane vinoque*.
- P. 23, l. 21, D. C. met *quod est etiam in ea absurdum*, au lieu de *quod est etiam absurdum*.
- P. 25, l. 3, D. C. met *aliiso tum in locis*, au lieu de *aliiso ; locis*.
- P. 25, l. 6, D. C. met *folia imparia esse voluerunt*, au lieu de *folia imparia ferunt*.
- P. 25, l. 11, D. C. met *credunt* au lieu de *creduntur*.
- P. 25, l. 20, D. C. ajoute *eo peysagio* (p).
- P. 26, l. 5, D. C. met ? (correction illisible), au lieu de *folis ortum legatur*.
- P. 27, D. C. a ajouté, en marge : *In suburbano Flaviorum quercus antiqua que erat marti sacrata, per tres Vespasie partus, singulos repente ramos a frutice dedit* (Suetonius, in *Vita Vespasiani*, caput *De signis imperatoris Vespasiani*).
- P. 31, D. C. corrige *alticoma*, au lieu de *alticonia*.
- P. 32, sous le mot HOMERUS, en marge, D. C. met : *Virgil. in priap. Dodona tibi, Jupiter, sacrata est, Junoni Samos*.

- P. 33, l. 13, D. C. met *volume affirmabat*, au lieu de *volume scatebat*.
- P. 35, en regard de *Ipsa idem Thessalia Pelasgia olim dicta, vel Pyrrhea*, D. C. met, en marge : *Alias ipsam eandem Pelasgiam, Thessaliam olim dicta vel Pyrrheam*.
- P. 38, l. 17, D. C. met *polypi speciem stabulantur gerit*, au lieu de *polypi specimen gerit*.
- P. 41, en face de la ligne 13, D. C. met, en marge : *CICERO, De legibus*.
- P. 42, l. 4, D. C. met *et infamia*, au lieu de *pro infamia*.
- P. 45, l. 18, D. C. ajoute *constat* après le mot *fuisse*.
- P. 47, D. C. fait une correction (illisible) au mot grec de la ligne 17.
- P. 48. l. 9, après *atque eos aluisse*, D. C. ajoute *fama est* ; et il renvoie à l'annotation suivante, écrite au bas de la page : *Lacte paracte (?) quis infantes noscit crevisse ferino. Et picum expositis sepe tulisse cibos (OVID., 3. fast.)*.
- P. 48, l. 22, D. C. met *legitur*, au lieu de *legatur*.
- P. 49, l. 3, D. C. ajoute *si fuerit* après *in surculo*.
- P. 49, l. 9, D. C. met *Dryinus*, au lieu de *Drinus*.
- P. 49, l. 16, D. C. met *periclitantur*, au lieu de *periclitari*.
- P. 49, l. 23, D. C. met *Est id de genere*, au lieu de *Est de genere*.
- P. 52, l. 4, D. C. ajoute *de illo sic ait*, avant *cum Romanum*.
- P. 52, l. 6, D. C. met *cunctatu*, au lieu de *cunctatus*.
- P. 52, l. 7, D. C. *confodisse*, au lieu de *confodit*.
- P. 52, l. 8, D. C. met *donatum esse*, au lieu de *donatus est*.
- P. 52, l. 11, après la citation latine, D. C. ajoute :
- MARTIALIS :
- O cui tarpeias licuit contingere quercus  
Et meritas prima cingere fronde cornas  
Hic colat Albano tritoniidi cultus in auro.  
Perque manus tantas plurima quercus erit.*
- P. 54, l. 10, D. C. ajoute *notum est* après *sylvestres*.
- P. 54, l. 23, après la citation de VIRGILE, D. C. ajoute :
- OVIDIUS :
- Inter amadryades jacula tricem que Dianam.*

- P. 55, l. 13, D. C. met *Dryinus*, au lieu de *Drynus*.
- P. 55, l. 19, D. C. met *dicta ejus populi et Dryopes*, au lieu de *dicta, et Dryopes*.
- P. 59, l. 8, au mot *capitatae*, D. C. ajoute : *alias truncatae*.
- P. 59, l. 20, D. C. supprime le mot *nomen*.
- P. 60, l. 7, D. C. met *illi inquit*, au lieu de *ille inquit*.
- P. 61, l. 4, après *vastitas intacta*, D. C. ajoute *inquit*.
- P. 62, l. 9, D. C. met *Glans visitur est*, au lieu de *Glans est*.
- P. 62, l. 15, D. C. met *rotatur*, au lieu de *rotat*.
- P. 63, l. 17, D. C. met *Provincia* au lieu de *Provinciis*.
- P. 67, après la citation de VIRGILE, D. C. met un signe de renvoi à une annotation qu'il a ajoutée au bas de la page : *Ad ripas Rodani non longe a vico qui hodie Ternay nuncupatur ampla in salice quercus nata est, quæ hodie parente major non sine admirande conspiciitur* : sur les bords du Rhône, non loin du bourg qu'on appelle aujourd'hui Ternay, sur un gros saule est né un chêne qui, devenu aujourd'hui plus grand que son parent (le saule), n'est pas regardé sans admiration.
- Cette annotation est intéressante, parce qu'elle signale un cas très curieux d'épiphytisme.
- P. 73, l. 12, en face de *et ab eo Judæorum*, D. C. met en note : *Pilatus Judææ preses anno 15 imperatoris Tiberii Cesaris* (LUCANUS, cap. 3).
- P. 75, l. 14, D. C. met *redeunt*, au lieu de *redeant*.
- P. 76, l. 3, D. C. met *it idem*, au lieu de *iidem*.
- P. 76, l. 5, D. C. met *junctos*, au lieu de *juncti*.
- P. 77, l. 18, D. C. met *tollitur*, au lieu de *tollatur*.
- P. 77, l. 19, D. C. met *fumidam quamdam exhalationem*, au lieu de *fumida quædam exhalatio*.
- P. 77, l. 21, D. C. met *expirare*, au lieu de *respirare*.
- P. 78, l. 1, D. C. met *quod*, au lieu de *quid*.
- P. 85, l. 7, D. C. met *congenitum*, au lieu de *cogenitum*.
- P. 87, l. 19, D. C. met *volunt ferunt ; quæ*, au lieu de *volunt, vel quæ*.
- P. 89, l. 5, D. C. met entre parenthèses les mots (*maturo luteus*

color). Et à la même page 85, en marge : *Abietes Pylatine*, au lieu de *Abietes Pylatini*.

### De observatione.

- P. 92, en regard de la ligne 17, D. C. a mis, en marge : **PLINIUS**.
- P. 95, l. 22, D. C. met *volunt*, au lieu de *volint*.
- P. 95, l. 24, D. C. met *sint*, au lieu de *sit*.
- P. 96, l. 11, D. C. met *bibat*, au lieu de *bibant*.
- P. 98, l. 1, D. C. met *Est hodie nobis vivendum*, au lieu de *Est hodie vivendum*.

### Divinarum ac humanarum.

- P. 99, l. 5 et 6, D. C. supprime les mots : *qui volunt præstantiorem viam de ligere*.
- P. 99, l. 8, au mot *ducimus*, D. C. met *alias ducunt*.
- P. 99, l. 12, au mot *debemus*, D. C. met *alias debent*.
- P. 100, l. 21, D. C. met *si*, au lieu de *qui*.
- P. 100, l. 22 et 23, D. C. met *in cui solem præcepta, insequutus est*, au lieu de *idemque præcepta insequutus*.
- P. 103, l. 3, D. C. met *lychnurum* au lieu de *lichnorum*.
- P. 104, l. 16, D. C. ajoute *in veneratione sit*.
- P. 105, l. 1, D. C. met *nihili pendunt, infelices sunt*, au lieu de *nihili pendit, in felix est*.

### Horatii flacci.

- P. 107, l. 14, D. C. met *faciat*, au lieu de *faciant*.

Soit, en tout, 80 corrections ou additions dans ce petit volume ! Cela prouve qu'il ne faut pas trop tenir rigueur à nos contemporains des fautes et des oublis qu'ils commettent dans leurs ouvrages, qu'on leur reproche d'écrire et de faire imprimer trop hâtivement, puisque les auteurs du xvi<sup>e</sup> siècle, qui étaient, comme Du Choul, très férus de latin et de grec, et prenaient bien leur temps pour corriger les épreuves de

leurs livres, reconnaissaient après coup de nombreuses erreurs et omissions ! Non seulement, en effet, le cas de Jean Du Choul n'est pas isolé, mais il est permis de dire, sans crainte de se tromper : *ab uno disce omnes !*

### NOTES ADDITIONNELLES

(Communiquées obligeamment par M. H. DUVAL.)

1° A propos de la maison paternelle de J. Du Choul, montée du Gourguillon : « Cette maison, d'un aspect monumental, et percée de fenêtres élégantes, existe toujours, et appartient aujourd'hui à la Chambre des Notaires de Lyon, qui y a déposé ses archives et les anciennes minutes. A l'entrée du jardin, Guillaume Du Choul, grand amateur d'antiquités, avait fait apporter une belle inscription romaine gravée sur un cippe funéraire... Cette inscription, offerte en 1843 à la Ville de Lyon par M. RAYMOND, est maintenant au musée lapidaire de Lyon, Arcade LIII, n° 265. » Abbé REURE, in *Rev. du Lyonn.*, août 1897, 5° s., t. XXIV, p. 127.

2° Ce qui prouverait que les Du Choul n'étaient pas réellement nobles, c'est que leurs armoiries paraissent fantaisistes. N'était-il pas d'usage, parmi les savants et les médecins d'autrefois, d'adopter un blason plébéen plus ou moins artistique et fantaisiste ? On retrouve souvent le heaume (casque de chevalier) avec l'avant-train d'un cheval ailé ou d'un lion, surmonté de panaches semblables à ceux du blason de Du Choul. Cf. les frontispices de DODOENS (Cruydt-Boeck) et de CLUSIUS (*Opera omnia*, t. I).

RASPAIL (*Rev. compl. des sc.*, V, 78) prétend qu'un tel ornement était l'insigne des armoiries des conseillers auliques.

3° Aux exemplaires cités du *De variâ quercûs historiâ*, ajouter celui qui est conservé dans la bibliothèque de Nîmes (*Catal. I*, p. 263, n° 3485).

4° C'est sans doute en souvenir de Jean Du Choul, et en hommage à sa mémoire, qu'ADANSON, dans ses *Familles des Plantes*, 1763 (t. II, p. 357), a nommé le genre *Duchola* pour remplacer le g. *Omphalandria* (P. BROWN, t. XXII, fig. 4).